



Lettre

Titre	Projet de modernisation de la collecte de données : préparez-vous à la mise en œuvre
Catégorie	Préavis sur la surveillance
Date	16 décembre 2025
Secteur	Sociétés de portefeuille bancaires Banques Succursales de banques étrangères Succursales de sociétés d'assurance étrangères Sociétés d'assurance vie et de secours mutuels Sociétés des assurances multirisques Sociétés de fiducie et de prêts

Table des matières

[Mobilisation sectorielle aux fins de la préparation](#)

[Transition technologique](#)

[Données](#)

Le projet de modernisation de la collecte de données (MCD) (de mai 2023 à avril 2028) vise à :

1. moderniser la plateforme technologique de collecte des données réglementaires;
2. faire avancer les projets clés en matière de données et améliorer la qualité des données.

Combinés, ces efforts contribueront au fil du temps à une meilleure gestion de la charge de travail en matière de déclaration réglementaire.

Les informations présentées ci-après aideront les institutions financières fédérales (les institutions) et les régimes de retraite fédéraux (les régimes de retraite) à se préparer à la mise en œuvre du projet de MCD.



Mobilisation sectorielle aux fins de la préparation

La mobilisation sectorielle est essentielle au succès du projet de MCD. Dans cette optique, nous avons rencontré 34 hauts dirigeants des secteurs bancaire et assurantiel en juin 2025 pour commencer à planifier la mise en œuvre, puis en novembre 2025, pour discuter des détails du plan de mise en œuvre de la solution technologique.

Tout au long de 2026 (voir le tableau 1), nous communiquerons les détails du plan de mise en œuvre de la solution technologique dans le cadre de discussions en petits groupes (avec des institutions de tailles variées) et de forums sectoriels. Cette approche devrait permettre une transition sans accroc.

Début 2026, nous commencerons à communiquer avec les banques sous réglementation fédérale concernées au sujet des projets en matière de données.

Tableau 1 : Tableau et calendrier des activités de mobilisation active sur le projet de MCD

Quand	Activités de mobilisation active	Ampleur de la mobilisation	Qui	Secteur bancaire	Secteur assurantiel	Régimes de retraite privés
Novembre 2025	Sondage	1 200 régimes de retraite privés	Administrateurs de régime			
Novembre 2025	Forums sur le Conseil stratégique (en mode virtuel)	34 participants*	Cadres dirigeants Associations sectorielles			
Décembre 2025	Forum sur la technologie (en mode virtuel)	46 participants**	Décideurs en matière de technologie			
Février 2026	Journée d'information – Séance d'orientation sur le projet de MCD (en mode virtuel)	Membres intéressés des équipes chargées de produire les données réglementaires***	Membres auto-identifiés des équipes chargées de produire les données réglementaires			
Février 2026	Forums Portes ouvertes (en mode virtuel)	Toutes les parties prenantes intéressées***	Experts auto-identifiés			
Printemps 2026	Webinaire sectoriel (en mode virtuel)	Toutes les parties prenantes	Déclarants et administrateurs de régime Fournisseurs Autres			
Été 2026	Formation à l'appui de l'étape 1 (en mode virtuel)	À confirmer	Déclarants et administrateurs de régime			

Quand	Activités de mobilisation active	Ampleur de la mobilisation	Qui	Secteur bancaire	Secteur assurantiel	Régimes de retraite privés
-------	----------------------------------	----------------------------	-----	------------------	---------------------	----------------------------

* Désignés par les associations sectorielles.

** Désignés par les membres du Forum sur le Conseil stratégique.

*** Banques, assureurs et régimes de retraite intéressés qui souhaitent formuler des commentaires sur le plan de mise en œuvre de la solution technologique de MCD.

Transition technologique

La nouvelle plateforme est conçue pour être facile à utiliser, y compris pendant les périodes de déclaration de pointe. Les institutions et les régimes de retraite devront certes apprendre à utiliser la nouvelle plateforme, mais ils pourront continuer d'utiliser l'ancien format de fichier pour produire les relevés. Nous adoptons une approche progressive aux fins de l'intégration des entités sectorielles entre l'automne 2026 et le printemps 2028 (voir la figure 1) :

- Étape 1 (mise en service du système à l'automne 2026) : établissement des identifiants, validation du profil d'entreprise et production des données d'entreprise (tous les secteurs)
- Étapes 2 à 4 : début de la production des relevés réglementaires en commençant par les banques, suivies des assureurs, puis des régimes de retraite.

Avant chaque étape, nous communiquerons des précisions et offrirons de la formation. Le calendrier de formation pour l'étape 1 sera disponible d'ici la fin du printemps 2026.

Figure 1 : Une approche progressive de la transition vers la nouvelle plateforme (calendrier provisoire)

2026						2027						2028											
Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	
		A. Formation B. Mise en pratique C. Déclaration Etablissement des données de connexion et validation des données d'entreprise																					
Étape 1 : Tous les secteurs d'activité											A. Formation B. Mise en pratique C. Déclaration Données du secteur bancaire opérationnelles pour tous les relevés												
														A. Formation B. Mise en pratique C. Déclaration Données du secteur assurantiel opérationnelles pour tous les relevés									
																						A. Formation B. Mise en pratique C. Déclaration Données des régimes de retraite opérationnelles pour tous les relevés	

Étape 4 : Régimes de retraite privés

Figure 1 - Version textuelle

Nous suivons une approche en 4 étapes échelonnées sur 22 mois (d'août 2026 à mai 2028) pour assurer la transition des institutions financières fédérales et des régimes de retraite fédéraux vers la nouvelle plateforme. Nous communiquerons des précisions aux institutions et aux régimes, nous leur offrirons de la formation et nous les préparerons à faire leurs déclarations. L'étape 1 concerne tous les segments sectoriels, tandis que les étapes 2 à 4 sont séparées par secteur : bancaire, assurantiel et régimes de retraite, respectivement.

Données

Nous adoptons une approche réfléchie, équilibrée et axée sur la collaboration pour faire avancer les priorités en matière de données. En collaboration avec les entités sectorielles, nous pouvons favoriser la création d'ensembles de données adaptés à l'utilisation prévue, améliorer la qualité des données et perfectionner les processus.

Nous avons déjà défini 3 priorités stratégiques :

1. Passer à un relevé structuré dans le cas de la collecte de données sur les valeurs mobilières détenues
2. Passer à un relevé structuré dans le cas de la collecte de données sur les prêts garantis par un bien immobilier
3. Améliorer la collecte et la qualité des données sur le risque de crédit hors clientèle de détail

Une fois ces mesures stratégiques mises en œuvre, nous déterminerons les prochains domaines dans lesquels les appels de données peuvent être simplifiés.

En 2026, nous lancerons le Forum sur les données et communiquerons une feuille de route indiquant le calendrier des activités de mobilisation sectorielle sur les projets stratégiques en matière de données, et nous améliorerons les éventuels relevés existants.

Nous vous invitons à consulter la [page Web du projet de MCD](#) ou à envoyer un courriel à Shaheena Mukhi (dcm-mcd@osfi-bsif.gc.ca) pour vous tenir informé.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous invitons à la prudence en cette période de festivités!

Au plaisir de collaborer avec vous et vos équipes.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Andrew Miller, dirigeant principal des données

